

Le présent document constitue le projet pédagogique de

l'ACCUEIL DE LOISIRS  
« LES CHOUETTES AL »

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

Qui peut s'inscrire ?

Les enfants scolarisés âgés de 3 à 11 ans. 280 enfants sont inscrits sur l'année.

Où se trouve l'Accueil de Loisirs « Les Chouettes » ?

Dans les locaux spacieux, sécurisants et adaptés aux besoins des plus petits comme des plus grands.

Vous pouvez nous retrouver aux « Chouettes » 4, rue de Geaune à VILLAGE-NEUF, aux « Super Chouettes » qui sont situés 5, Rue du Marché à VILLAGE-NEUF ainsi qu'aux « Méga-Chouettes » à la Maison communale située 32 rue du Maréchal Foch à VILLAGE-NEUF.

A quels horaires ?

Du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020.

- ▶ Les jours de classe de 7h00 à 8h00/ de 11h30 à 13h30/ de 16h00 à 18h30
- ▶ Les mercredis et les vacances, la structure est ouverte de 7h30 à 18h30

### Avec qui ?

Une équipe de professionnelles, diplômées dans le secteur socio-éducatif et motivées vous accueille :

1 directrice : DACCACHE Isabelle (maîtrise de Science de l'Education, DEFA)

4 directrices adjointes : HOLTZMANN Marie (CAP petite enfance), MARY Estelle (CAP Petite Enfance, BAFA), LANG Mireille (BAFA, BPJEPS), FERLET Sandrine (BAFA)

12 animateurs : BECK Aurélie (CAP petite enfance), DA SILVA Harmony (BAFA), GAUSSENS Kelly, GUERIN Johanna (BAFA), HERSCHER Juliette (CAP petite enfance), MEDINA Priscilla (CAP petite enfance), SAHIN Muzeyyen (BAFA), EBERSOL Fanny (BAFA), FISCHMEISTER Nathalie, RICHARD Maryline, SCHMITT Souad, SEMENCZUCK Clivia (CAP petite enfance).

1 apprentie CAP petite enfance : WALTER Johanna

7 animatrices de maison : CASTRO Rosaria, GHERBI Zineb, KAISER Doris, ROPERS Marija, SCHILLIG Maria-Dolores, SPREMBERG Estelle, Bernadette POLIMENI.

## **DEFINITION**

L'Accueil de Loisirs « Les Chouettes » offre aux enfants tout un éventail d'occasions de découvertes, d'initiatives individuelles et collectives. Autour de la famille et de l'école, ce milieu ouvert constitue un espace éducatif multiforme.

## **LE CONTEXTE**

La mise en œuvre d'un Accueil de Loisirs de qualité ne peut se concevoir sans une identification du contexte.

### La situation socio-économique.

L'Association « Les Chouettes » est implantée à VILLAGE-NEUF. Situé en bordure du Rhin, VILLAGE-NEUF est au cœur de la région des 3 Frontières, à 3 kms de Bale et à 10 kms de Lörrach. Cette situation géographique exceptionnelle est confortée par d'importantes infrastructures autoroutières, aériennes, ferroviaires et portuaires.

Jusqu'à la fin des années 60, l'activité principale et dominante a été la production maraîchère. C'est vers 1970 que l'activité économique locale a connu une transformation importante avec l'implantation de nombreuses entreprises industrielles. La coexistence de ces industries et des activités maraîchères traditionnelles constitue l'atout majeur de VILLAGE-NEUF.

### Les caractéristiques de la commune

A VILLAGE-NEUF sont implantés de nombreux équipements intercommunaux dans le domaine scolaires, sportif et touristique gérés par la Communauté de Communes des 3 frontières (Collège, piscine couverte, Cossec, station d'épuration)

Sur le plan local, les services culturels, sportifs et sociaux sont nombreux.

Plus de 20 Associations dynamiques animent activement la vie locale. L'Association « Les Chouettes » regroupe le Multi Accueil et l'Accueil de Loisirs depuis sa création en 1998.

## Les besoins des parents

L'Accueil de Loisirs « Les Chouettes » doit répondre à un besoin de garde de plus en plus important exprimé par les familles et généré par les modes de vie actuels.

VILLAGE-NEUF est une commune prospère. Elle affiche le plus bas taux de chômage en France (5.24%). Comme les deux parents travaillent, le problème de garde des enfants se pose.

La main d'œuvre frontalière est importante et le taux de change favorable. Les travailleurs frontaliers ont un niveau de vie assez élevé. Ils accèdent facilement à la propriété. Pour financer leur construction, les deux parents travaillent. Ils sont confrontés au problème de garde de leurs enfants.

Les jeunes couples venant de l'extérieur, sont de plus en plus nombreux à s'établir à VILLAGE-NEUF car ils sont attirés par le bassin d'emplois de la région de Bâle et des Trois Frontières. Mais, comme ils n'ont pas d'attaches familiales sur place pour les aider à résoudre leurs problèmes de garde, ils sont obligés de solliciter une structure d'accueil ou des assistantes maternelles de plus en plus saturés.

Un deuxième site d'accueil, « les super chouettes », a été réaménagé pour répondre à ce besoin de garde. La capacité d'accueil a doublé. Le projet a vu le jour en juillet 2009. Un troisième site « les méga-chouettes » à la Maison Communale est investi depuis septembre 2013.

Ces locaux correspondent à un projet réfléchi et construit.

## **LES MISSIONS EDUCATIVES DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « Les Chouettes »**

Les missions reposent sur un principe fondamental que l'enfant est une personne. Il possède des droits que la société doit prendre en compte. Une observation et une écoute attentive favorisent l'épanouissement de l'enfant, l'expression de ses besoins et concourent à son éducation.

L'enfant est au cœur de l'Accueil de Loisirs qui a pour lui :

Une mission d'accueil : L'Accueil de Loisirs n'est pas une simple « garderie ». Il est un lieu de référence et de repère, un lieu de vie, de rencontre, de convivialité, un lieu d'enrichissement de la vie quotidienne, un lieu où le respect des rythmes de vie de l'enfant est prioritaire.

Une mission d'activité : la structure donne toute sa place au jeu, en y intégrant le besoin d'inactivité, il est un lieu de découverte et d'expérimentation.

Une mission d'orientation : l'Accueil de Loisirs ne peut vivre en autarcie, son avenir dépend également de sa capacité à évoluer, un lieu connu et reconnu des enfants et de leur famille, un lieu original d'ouverture. Il valorise son environnement proche, engage des partenariats avec les autres acteurs du territoire

Une mission d'écoute, de suivi, d'accompagnement : il est un lieu permettant des contacts réguliers avec les parents.

## **LE CADRE DE VIE**

L'Accueil de Loisirs « Les Chouettes » offre un accueil de qualité fondé sur des équipements adaptés et spacieux. L'aménagement de l'espace doit répondre à plusieurs objectifs :

- Permettre à l'enfant de se sentir bien.
- Offrir à l'enfant des repères, indispensables à sa sécurité et son développement autonome.
- Susciter des envies, donc des activités.

## I/ Les espaces intérieurs

Ils sont permanents, personnalisés et comportent

### 1) Un espace Accueil

Chaque enfant dispose d'un crochet avec un casier (personnalisé pour les tous petits) pour y ranger ses petites affaires personnelles. Un panneau d'affichage ainsi qu'un site internet pour les informations administratives (règlement intérieur, projet pédagogique, horaires d'ouverture, tarification, menu de la semaine...) sont consultables par les parents.

### 2) Un lieu de vie collectif modulable en salle de repas et en salle de jeux.

Différents espaces de vie sont créés. Les espaces sont articulés les uns aux autres dans cette même pièce. On distingue :

- Des coins symboliques

a) Des meubles déplaçables permettent de moduler :

- Les espaces de jeux: espace cuisine (meubles, dinettes) espace -poupées, espace atelier
- Les espaces de jeux de constructions : Kapla, légo, espace garage

b) Un espace lecture : des canapés, coussins, poufs sont installés autour des bacs de livres. Cet espace permet aux enfants de s'installer confortablement, de lire et d'écouter une histoire.

c) Un espace de jeux de société : un espace avec des tables et des chaises pour faire des jeux de société. Un cadre ludique est créé (mise en scène, condition favorable au jeu).

d) Un espace activités manuelles et coloriage : cet espace est ouvert. Le matériel est à disposition des enfants. Des activités nouvelles sont proposées et encadrées par les animateurs.

- Une armoire fermée à clé comportant quatre trousseaux pour les premiers secours ainsi que le registre d'infirmerie.

- 3) Une salle d'eau comprenant 1 toilette adulte ainsi que des lavabos. Cette salle d'eau est séparée en deux, un côté fille comportant 2 toilettes et 1 lavabo ainsi qu' 1 toilette avec un accès handicapé. Et un côté garçon comprenant 2 urinoirs ainsi que 2 toilettes adaptés à l'âge et au nombre d'enfants.
- 4) Un espace de stockage du matériel pédagogique : une « caverne d'Ali baba » fermée et interdite aux enfants.
- 5) Un bureau pour l'accueil des parents et pour le travail administratif.
- 6) Le restaurant des enfants, modulable en salle de repas ou de jeux. Comme indiqué dans le projet pédagogique, le temps de restauration ne correspond pas seulement à un besoin physiologique. C'est aussi un temps éducatif déterminant pour permettre à l'enfant d'intégrer des règles sociales et un temps convivial à partager entre enfants et animateurs.
- 7) Une petite salle modulable en salle de repas à la pause méridienne, de jeux et de sieste les mercredis.
- 8) Un lieu de vie les « Super Chouettes » situé au 5, rue du Marché à Village-Neuf, une annexe à l'accueil de Loisirs comprenant une salle de repas modulable en salle de jeux et mise à disposition par la Mairie.
- 9) Un lieu de vie les « Méga-Chouettes » situé au 32, rue du Maréchal - Foch à Village-Neuf, une annexe à l'Accueil de Loisirs comprenant une grande salle modulable en salle de jeux ou d'activité mise à disposition par la Mairie.

L'aménagement de l'espace revêt une grande importance. Les espaces de vie sont aménagés de manière attrayante. Ces différents aménagements d'espaces et les jeux apparaissent et disparaissent afin de créer un manque et non une lassitude. L'aménagement de ces espaces de vie permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

## II/ Les espaces extérieurs

Deux cours sont à disposition des enfants :

→La cour intérieure partagée avec le Multi Accueil. Mais la structure de jeux est uniquement réservée aux enfants de la crèche et aux enfants de la petite section maternelle.

→Le Village de Loisirs est fréquenté quotidiennement par les enfants. Il comporte 1 structure de jeux adaptée au 3-6 ans et une structure de jeux réservée au 6-14 ans ainsi qu'un espace de jeux avec du sable.

→Nous investissons régulièrement les autres espaces extérieurs mis à disposition par les écoles et la Mairie.

### **LES OBJECTIFS et LES MOYENS**

Dans le cadre de notre projet pédagogique, nous formalisons les objectifs nécessaires pour le meilleur fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.



## I / L'ENFANT

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>
<i>1/ Respecter ses besoins</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆organiser des temps adaptés aux besoins de se dépenser et de se reposer</li><li>◆assurer à l'enfant des repères fixes</li><li>◆permettre la discussion et l'échange verbal</li><li>◆assurer la diversité alimentaire</li><li>◆fournir les premiers soins dans de bonnes conditions</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>•aménagement de l'espace en différents lieux</li><li>•adaptabilité de chaque animatrice en fonction des besoins de l'enfant ou du groupe: respect de son état physiologique</li><li>•animatrices référentes par groupe d'âge</li><li>•utilisation de rituels quotidiens</li><li>•organisation de temps d'échanges avant le repas</li><li>•organisation de forum les mercredis et vacances scolaires</li><li>•proposer des repas variés et équilibrés</li><li>•inciter l'enfant à goûter de tout</li><li>•repas sont des moments conviviaux</li> <li>•formation régulière de toutes les professionnelles</li><li>•respect des normes, des textes et de la réglementation en vigueur</li></ul>
<i>2/ Respecter le rythme de chacun</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆permettre à l'enfant de pouvoir se reposer en fonction de ses besoins</li><li>◆organiser une prise en charge diversifiée et adaptée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>•les enfants ont la possibilité de se reposer, de s'isoler pour rêver de lire tranquillement ou de faire une sieste</li><li>•aménager différents lieux, différents temps</li> <li>•varier les activités</li></ul>
<i>3/ Respecter sa personne</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>◆respecter l'enfant en tant qu'individu</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>•politesse des adultes envers les enfants et inversement</li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆intégrer chaque enfant dans le groupe</li> <li>◆permettre l'épanouissement de l'enfant</li> <li>◆être à son écoute pour favoriser la communication</li> <li>◆respecter les règles d'hygiène</li> <li>◆respecter les règles de vie, ses camarades et les adultes</li> <li>◆favoriser l'expression de l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•mise en place de petits groupes d'âge</li> <li>•varier les activités pour que chacun puisse se valoriser</li> <li>•animatrices sont disponibles pour un dialogue quotidien</li> <li>•Se laver les mains</li> <li>•instaurer des règles de vie</li> <li>•contrôler les actes de violence et d'agressivité</li> <li>•proposer jeux, activités, projets</li> </ul>
<p><i>4/ Favoriser son développement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆lui apprendre à vivre avec d'autres</li> <li>◆permettre à chacun de prendre la parole</li> <li>◆développer sa curiosité</li> <li>◆favoriser son autonomie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•animation sur le respect d'autrui</li> <li>•forum, jeux de présentation</li> <li>•inclure différents domaines d'activité (culturel, scientifiques, artistique, sportif)</li> <li>•aménager les locaux et le matériel</li> <li>•valoriser chaque pas vers l'autonomie et vers les nouveaux apprentissages</li> <li>•amener l'enfant à être acteur de ses loisirs</li> </ul>

## **II/ LES FAMILLES**

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>
1/ Favoriser la communication entre les parents et le personnel	♦informer les parents	•affiche, flyer, panneaux d'affichage •organiser différentes manifestations - Un site internet
2/ Mettre en place des relations de confiance	♦assurer un accueil personnalisé de qualité  ♦apporter une relation d'aide et d'écoute en cas de besoin	•transmission aux parents du déroulement de la journée •application des recommandations données par les parents •administrer les médicaments suivant la prescription médicale, •se montrer disponible et ouvert à la discussion

## **III/ LES PARTENAIRES**

<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs opérationnels</b>	<b>Moyens</b>
1/ Favoriser l'échange avec l'extérieur	♦élargir les rencontres et les expériences	•travailler en réseau avec les écoles, le Multi-accueil, La maison de retraite, la Mairie et autres associations.
2/ Ouverture sur le monde	♦éveiller la curiosité de l'enfant ♦le sensibiliser à son environnement direct	•organiser des sorties avec les enfants •rencontrer d'autres enfants d'autres communes

## **LES REGLES DE VIE**

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants. Elles sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement. Elles sont expliquées aux nouveaux enfants.

Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer.

## **LES MOMENTS -CLES DE LA VIE QUOTIDIENNE**

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères

L'accueil est un moment essentiel.

L'accueil a lieu le matin entre 7h00 et 7h30 (les jours de classe) jusqu'à 9h00 pendant les vacances. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animatrices. Il a la possibilité de lire, de jouer, de dessiner, de discuter, de rien faire

L'animatrice est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu.

Accueillir l'enfant c'est aussi accueillir ses parents qui doivent trouver toute leur place dans le fonctionnement de la structure. Ce temps d'accueil est mis à profit pour recueillir certaines informations que les familles souhaitent nous transmettre dans un climat de confiance. Nous établissons ainsi le lien entre le milieu familial et la vie à l'Accueil de Loisirs.

Un petit déjeuner clos l'accueil du matin. Les enfants et les animatrices se retrouvent autour de la table. Moment informel d'échanges, de dialogues.

## La santé

Nous sommes vigilantes à l'état de chaque enfant.

Nous suivons les traitements PAI et médicaux sur présentation de l'ordonnance médicale.

Nous soignons les petits bobos que nous consignons dans le registre d'infirmerie. Nous prenons soin de vérifier le cahier d'allergie avant de prodiguer un soin.

Nous soulageons les pleurs qui sont souvent la manifestation d'un besoin d'attention particulière.

Nous appliquons toutes les recommandations du Ministère de la Santé

## La sécurité

L'accès à l'Accueil de Loisirs 4, rue de Geaune se fait grâce à des badges magnétiques.

L'équipe d'animation ne confiera l'enfant pour son départ, qu'aux parents ou à une personne majeure mentionnées dans l'autorisation parentale. Un animateur s'occupe de l'accueil afin de pointer le départ des enfants.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité les enfants inscrits à la structure devront se munir d'un boudrier chaque jour de présences aux chouettes.

Les espaces sont aménagés, adaptés et sécurisés pour répondre aux besoins et aux rythmes des enfants.

## L'hygiène

Les différentes activités de la journée s'enchaînent, elles nécessitent le lavage des mains avant et après chaque repas.

Pour veiller à l'hygiène du tout petit, une animatrice l'accompagne aux toilettes.

## Le repas

Il réunit les enfants prenant leur déjeuner préparés et amenés par un prestataire extérieur, « Les Petites Papilles » de Wittenheim. La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée dans des plats.

Il est important d'inciter l'enfant à goûter sans le forcer. Nous voulons éveiller les enfants aux nouvelles saveurs afin qu'ils y prennent du plaisir.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. Ainsi, de petites tables permettront de favoriser la communication.

Les enfants sont libres de s'asseoir à la table qu'ils veulent en fonction de leurs affinités et des disponibilités (le mobilier est adapté aux plus petits).

L'équipe d'animation est à l'écoute attentive aux demandes formulées par les enfants (aide au service, couper la viande) et par les parents (retour si observation d'un problème d'alimentation).

Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (respecter le temps du repas, manger sans précipitation) en abordant les thèmes de nutrition et d'équilibre alimentaire (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré).

Nous voulons favoriser leur autonomie en les associant au maximum au déroulement du repas. A table, les enfants se servent ou apprennent à se servir eux-mêmes. Ils participent à la mise en place et au débarrassage de la table (1 enfant par table).

A l'issue du repas, un temps calme est instauré.

Nous sensibiliseront les enfants au respect des aliments

### Le temps d'accueil du mercredi et de l'après-midi

Il a lieu entre 7h00 et 8h00 (Cf. l'accueil du matin)

De 11h00 à 13h45 (cf repas)

De 13h45 à 18h30

Les activités des mercredis s'articulent autour de thématiques.

Les programmes sont établis par mois, afin de permettre aux familles d'avoir une meilleure lisibilité des activités proposées.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ces activités, peut faire appel à des personnes extérieures au centre de loisirs.

Les activités sont adaptées aux enfants, en fonction de leur âge ; deux groupes seront constitués : les 3-6 ans et les 6- 11 ans.

## Le goûter

Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial.

Il permet une autre coupure rituelle annonçant vers 16h00 la fin de la journée.

Nous prendrons soin de proposer des goûters variés en respectant l'équilibre alimentaire des enfants

Chaque goûter proposé se composera de :

- **1 fruit** frais ou pressé ou sous forme de compote
- **1 produit laitier** veillez à ce qu'il soit différent du dessert de midi
- **1 produit céréalier**
- **1 cruche d'eau** par table

Pour éviter le gaspillage des aliments nous élaborons les goûters au jour le jour.

## Les forums enfants animatrices

Elle réunit les enfants et les animatrices. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie du centre. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et entre enfants et adultes

Ces temps de paroles sont organisés pour aider les enfants à exprimer leurs degrés de satisfaction sur la journée écoulée mais aussi sur leurs attentes, leurs projets.

## La fin de journée

C'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. C'est le moment de « l'au revoir », de la liaison entre l'Accueil de Loisirs et la vie familiale. On se quitte pour mieux se retrouver le lendemain, voire la prochaine fois.

Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes (voir le temps d'accueil). Les animatrices restent disponibles auprès des enfants.

## **LES ACTIVITES**

### Notre conception des activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants. Pour profiter pleinement d'une activité, il est important que l'enfant trouve du plaisir.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu

L'activité n'est pas une fin en soi, elle s'inscrit dans une démarche. Nous favorisons une démarche de projet individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une démarche de projet afin de leur donner du sens.

### Nos projets

« Langage des signes » c'est un projet que nous partageons avec le multi accueil. Il est basé sur la communication gestuelle qui consiste à associer la parole avec des signes empruntés à « la langue des Signes Française ».

Nous voulons favoriser le développement de la parole (exprimer ses sentiments, ses besoins, ses émotions. Améliorer la confiance en soi. Diminuer les frustrations).

Nous voulons privilégier un lien parent-enfant.

Nous voulons communiquer autrement avec les enfants.

Le projet s'adresse aux enfants des 3 espaces de vie, le Multi accueil, les Chouettes et les Super-Chouettes.

Ce projet se doit d'être un projet global. Pour le bon fonctionnement et la pérennité du projet nous intégrerons cet outil à nos pratiques quotidiennes (comptine, jeux et chant pour se souhaiter un bon appétit).

Les parents seront également intégrés au projet afin qu'ils puissent comprendre les signes fait par leurs enfants, et ainsi les reproduire s'ils le souhaitent.



## « Montessori »

## « Vivre ensemble »

L'apprentissage de la vie en collectivité est essentiel. Basé sur le respect de l'autre et sur des règles de vie commune. Cet apprentissage social se réalise au travers du plaisir de " vivre ensemble " des activités de loisirs. Il est l'occasion d'une véritable mixité sociale.

Nous retenons quatre axes :

- 1) Apprendre à vivre avec des règles (participer à l'élaboration et à l'évolution des règles de vie en collectivité).
- 2) Apprendre à communiquer (prendre la parole, savoir écouter les autres...)
- 3) Trouver sa place dans le groupe et accepter celle des autres (apprendre à partager)
- 4) Apprendre à accepter les différences (attitude raciste, discrimination fille/garçon, discrimination handicap)

## « Sécurité routière »

## « Espace Snoezelen »

## « Projet presque 0 déchet »

## Les domaines d'activités

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines. Les enfants sont associés aux choix des activités proposés (boite à idées, forum...)

Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...).

→Le jeu est l'outil essentiel de mise en place de nos objectifs, en raison de notre conception de l'animation, des valeurs que nous défendons, car comme le souligne cette citation de WINNICOT :

« C'est en jouant et seulement en jouant que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité entière » (Jeu et réalité)

- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités physiques et sportives.
- Les activités de découverte (sorties, visites de musées, cinéma, théâtre, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux comme la Petite Camargue...) pour approfondir notre travail auprès des enfants et découvrir de nouveaux milieux.
- La lecture, le conte, le kamishibai
- Les fêtes

Il nous paraissait judicieux de regrouper les enfants d'âges homogènes ayant des besoins, des intérêts, des rythmes de vie relativement proches C'est à partir de ces éléments que nous avons regroupés les enfants de l'école maternelle encadrés par 7 animatrices. Les enfants de l'école élémentaire sont regroupés et encadrés par 8 voire 9 animateurs. Chaque grand groupe est divisé ensuite en petits groupes.

Les mercredis et les vacances 1 animatrice est volante et intervient dans l'un ou l'autre grand groupe.

## **LE TRAVAIL D'EQUIPE**

### Composition de l'équipe.

**Une directrice.** Elle a comme fonction :

→Management de l'équipe éducative (animer l'équipe professionnelle, veiller au renouvellement des activités, gérer le planning du personnel, gérer les conflits, organiser et contrôler les consignes d'hygiène et de sécurité, organiser l'encadrement des stagiaires)

→La gestion financière, matérielle et administrative.

→Les relations avec les autres organismes et collectivités (établir des relations régulières avec les écoles, la mairie, la maison de retraite, l'école de musique, le service des sports, partenaires sociaux....,)

Les relations avec l'Association (être le lien entre l'Association et le reste de l'équipe professionnelle)

Les relations avec les familles (rencontrer les parents, gérer les inscriptions, offrir un soutien aux parents, organiser des actions particulières)

La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

→Elle s'assure du bien-être des enfants .Elle est garante de la sécurité physique, matériel et affective des enfants. Pour garantir la sécurité physique, la directrice veille à l'application des règles de sécurité, d'hygiène et de santé. La sécurité affective est assurée par un rythme de journée adapté à chacun. La sécurité matérielle est garantie par l'organisation des locaux, du mobilier et du petit matériel

→Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail à la présidente de l'Association.

**Une adjointe administrative, animatrice.** Elle a comme fonction :

→gérer et administrer le logiciel de gestion enfance

→Assurer la gestion des données de l'accueil de loisirs

→Transmettre les documents nécessaires et adéquats au sein des équipes et des partenaires

→Gérer les inscriptions vacances et rentrée

**Quatre adjointes.** Elles ont pour fonction :

- Gérer l'équipe d'animation
- Assurer les transmissions quotidiennes nécessaires aux parents
- Participer activement à l'élaboration du projet pédagogique
- Mettre en œuvre des projets d'animation adaptés
- 

**Des animatrices diplômées ou en formation.** Elles ont pour fonctions :

→L'animation des différents moments de la journée.

L'accueil des enfants.

La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

→Elles assurent la sécurité physique et affective de chaque enfant.

→Elles veillent au respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie

→Elles s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités en équipe

→Elles participent activement aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan

## Organisation du travail en équipe.

L'équipe se réunit de façon régulière afin :

→ D'échanger sur les enfants et les parents afin de mieux répondre à leurs besoins respectifs.

→ D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Ils peuvent amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs

→ De mettre en place des projets d'animation. En ce qui concerne les mercredis, ces projets sont centrés autour d'une thématique unique (les 5 continents, la science....) Un projet spécifique est mis en place pour chaque période de vacances. L'ensemble de ces projets doit contribuer à la détente, à la joie, à la curiosité, et au plaisir à faire vivre les choses.

→ De définir des activités pour les préparer courant de la semaine.

La directrice, les responsables et l'ensemble des animatrices y participent. Les réunions sont animées par la directrice.

L'équipe a, à sa disposition, une documentation (revues pédagogiques, réglementation, Internet....) Chaque personne est garante de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

## La formation des animatrices

La directrice est garante de la formation des animatrices qui doit être validée par la Présidente de l'Association. Elle organise le suivi des animatrices stagiaire et assure la validation.

## Les intervenants extérieurs

Pour la mise en place d'activités spécifique, la directrice fait appel à des intervenants extérieurs, la plupart du temps des parents bénévoles. La directrice les rencontre afin de préparer l'action et de s'assurer de la concordance de méthode avec le projet pédagogique.

## **MODALITE D'EVALUATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

### Les critères

#### *Quantitatifs :*

La fréquentation : La structure affiche complet. Pour la rentrée 2016/2017, la structure a augmenté sa capacité d'accueil à midi et compte 178 enfants réguliers présents. La capacité d'accueil est atteinte le matin avec 10 enfants accueillis et 40 enfants les mercredis et vacances. (Ces chiffres sont variables en fonction de la période)

#### *Qualitatifs :*

Evolution de l'enfant, relation au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie

### Les outils

Les forums avec les enfants

(Cf. LES MOMENTS CLE DE LA VIE QUOTIDIENNE)

### Les questionnaires

Nous souhaitons connaître le niveau de satisfaction des parents concernant l'accueil de leurs enfants .Les retours des questions sont quasi nulles .Nous nous ré interrogeons sur le choix de nos questions et leurs présentations.

### L'évaluation des projets d'activités

**Au niveau individuel**, chaque animatrice dispose d'une grille d'observation de l'activité, pour l'aider à faire le point sur la manière dont elle a mené cette activité.

**Au niveau collectif**, un temps d'évaluation des projets d'activité est prévu lors de certaines réunions pour appréhender l'efficacité de ce qui a été réalisé. Cette évaluation sert à donner du sens et met en jeu la notion de valeur.

- sur le plan qualitatif, il est difficile de jauger l'épanouissement des participantes dans le projet. A long terme, les retours existent : impression des familles, feed-back vers les mairies

- sur le plan quantitatif, les chiffres contribuant à l'évaluation. Il faut les lire et les interpréter (nombre de participants ? production ? évolution de la demande ? nombre de partenaire au début, à la fin ? nombre de bénévoles impliqués ?

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

#### L'évaluation ou entretien individuel

Il est impulsé par la directrice. Il s'agit de vérifier que le travail mis en œuvre, correspond aux objectifs définis, se référant aux critères d'évaluation de la directrice. Ce travail fait suite à une auto-évaluation et se prolonge par un entretien.

### **CONCLUSION**

Ce projet reste notre base de travail .Nous pensons avoir présenté tous nos espoirs, mais notre souhait est qu'il soit remodelé, réajusté. Et même si notre action au quotidien nous demande un investissement important en temps, il nous est nécessaire de pouvoir prendre du recul et d'approfondir notre réflexion pédagogique autour de nouveaux projets. Une réflexion est menée au quotidien pour préserver l'accueil de qualité.

**« Le nid des Chouettes est plein  
Continuons à l'emmener vers demain »**